

NOËL DANS LA HAUTE VALLEE DE L'OULE



Un Noël provençal à l'école de Montmorin

Le vendredi 20 décembre à Montmorin, parents et enfants étaient réunis à l'école du village pour terminer le trimestre autour d'un somptueux goûter de Noël.

Pour rentrer dans le vif du sujet, les onze élèves de l'école ont accueilli le public par quelques chansons en anglais et en provençal avant de se mettre en place, le trac au ventre, pour les saynètes.

La présence des parents aidant, les acteurs ont donné le meilleur d'eux même et tout s'est finalement très bien passé même si, la veille encore les trous de mémoire hantaient les

chaumières !... L'un après l'autre, les enfants sont ensuite venus présenter au public des santons peints au



cours d'activités dites transversales permettant de pratiquer à la fois les langues occitanes et l'art plastique.

Avec un grand intérêt, le public a ainsi pu découvrir : lou pescaire, la bugadiera, lou peissounie, lou pastre, ...etc...

C'est autour du goûter de Noël que s'est terminé l'après-midi. Un goûter préparé par les élèves et leur professeur d'école,

Monsieur Pigaglio, dans la pure tradition provençale... sauf que, en comptant bien et à y regarder de plus près... il y avait plutôt vingt desserts que treize mais... « qui peut le plus peut le moins... »

Ces royales friandises étaient de surcroît étiquetées en provençal, un travail minutieux réalisé par les enfants qui ont la chance cette année de profiter des connaissances de leur professeur en la matière.

Passionné par les parlers locaux, Monsieur Pigaglio pourrait bien être sollicité un de ces jours pour animer une soirée patois dans la Haute Vallée de l'Oule. Ce n'est qu'une rumeur... Laissons l'idée faire son chemin et ...verras ben !

Lei treze desser :

Ceci, à titre d'exemple car il n'y a pas à proprement parler de liste officielle de ces treize desserts qui symbolisent les douze apôtres et Jésus.

Cutefois, les treize desserts étaient surtout des fruits secs ou de saison car il

s'agissait d'achever le moins possible.

La transcription qui vous est proposée est la transcription mistralienne (issue du langage populaire), sachant qu'il existe une autre transcription, plus académique.

M. Pigaglio invite toutes les personnes connaissant le patois local à lui donner, éventuellement, leur propre version de la liste qui va suivre.



Lou nougat negre : le nougat noir
 La pasto de couidouin : la pâte de coing
 Lei nose : les noix
 Lei avelano : les noisettes
 Lei figo seco : les figues sèches
 Lei pruno : les pruneaux
 Lei pouno : les pommes
 Lei pero : les poires
 Lou rasin : le raisin
 Lei castagno : les châtaignes
 Lou gibassié : la pompe à l'huile
 Lei counfitturo : les confitures
 Lei calissoun : les calissons



LES ATELIERS DU CACT

Comme l'année dernière, les bénévoles du Comité d'Animation Culturel et Touristique ont œuvré avec beaucoup d'assiduité pour offrir aux aînés de la salle de l'Oule un instant de magie à l'approche de Noël : une boîte

astucieusement décorée et renfermant fiandises et objets peints au cours des ateliers le mercredi après-midi. Nous saluons et encourageons cette généreuse initiative. L'association s'est également investie aux côtés

des communes pour installer des sapins de Noël et des guirlandes dans les trois villages de Ste-Marie, Bruis et Montmorin.



LES LOTOS

Le loto du CACT :

Toujours dans la salle du réfectoire à Montmorin a eu lieu le dimanche 2 février un loto organisé par le Comité d'Animation Culturel et Touristique.

Les gagnants : **Mme Lejeune** pour le combiné téléviseur magnétoscope et **Mme Haro** de La Charce pour le

lecteur DVD.

Le loto du regroupement pédagogique :

Il aura lieu le dimanche 9 mars 2003 à 14 h 30 à Montmorin. Les gains recueillis seront utilisés pour financer, entre autre, des voyages éducatifs, des acti-

ités au sein de chaque école... Les bénéficiaires seront donc divisés en trois.

C'est la coopérative de l'école de Montmorin qui a financé le gros lot (**un lecteur DVD**).

L'organisation est prise en charge, du début jusqu'à la fin, par les élèves de Montmorin, avec l'aide des parents bénévoles.

...et sans transition : **TRI SELECTIF**, "juste une mise au point..."

Il semble (malheureusement) nécessaire de rappeler qu'il est interdit de jeter des bouteilles de verre dans les bacs à couvercles jaunes. Ces bacs sont réservés aux boîtes et sur emballages en carton, boîtes de conserve, briques de lait, jus de fruit..., cubitainers de vin, bouteilles plastique à l'exception des bouteilles d'huile.

Les bouteilles de verre (pots, bocaux...) doivent être jetées dans les containers marron comportant l'inscription "VERRE".

Les revues, journaux, magazines (mais pas les cartons) doivent être jetés dans les containers marron comportant l'inscription "PAPIERS"

Pour le reste ou en cas de doute, il faut utiliser les poubelles habituelles. Des guides du tri sont toujours disponibles à la bibliothèque.

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous informer auprès du personnel de la CCVO. (04 92 66 04 39)



DES BEBES EN HIVER

Faute de cigognes, ce sont peut-être les quelques rares hérons qui habitent dans la vallée de l'Oule qui ont apporté ces trois derniers bébés de l'an 2002 puis ces deux premiers de l'année 2003. J'espère n'avoir oublié personne ! Si c'était le cas, n'hésitez pas à me le signaler sans tarder au

04 92 66 04 39.

Cathy L.

Robin (3,5 kg) est né le 9 décembre 2002 à Paris. C'est le deuxième enfant, après Alexandre, au foyer de Pascale Lelan et Gilles Girousse de Montmorin.

Ce petit Robin fait également le bonheur de ses grands parents, Hélène et Jeannot Girousse de la Rabasse et de son arrière grand mère, Madame Duc que nous félicitons.



Hugo (3,7 kg), fils de Cécile et Fabrice Triolaire est né le 4 novembre 2002 à Martignes.

Toutes nos félicitations aux parents ainsi qu'à Simone Triolaire de Montmorin qui est ainsi arrière grand-mère pour la troisième fois (après Mathias, 7 ans et Sébastien, 8 ans).



Un petit frère pour Alice : Marin (3,7 kg) est né le 29 janvier 2003 à Valréas
Félicitations aux parents, Benedicte et Philippe Lombard ainsi qu'aux grands parents, Berthes et Léonce de Ste-Marie.

Ambre, (3,5 kg) est arrivée à Gap le 14 décembre 2002. Sa grande sœur Méline est devenue bien sage depuis... Nous la félicitons ainsi que les heureux parents, Stéphanie et Vincent Heaulme, les grand parents, Marie-Claire et Luc Magnetti et enfin les arrière grand parents : Ginette et Raymond Girousse.

Gaspard (4 kg) est lui aussi né à Paris, le 17 janvier 2003. Nadine et André Parcy, grands parents pour la sixième fois sont heureux de nous le présenter comme un "Futur vacancier de Ste-Marie". Félicitations à ses parents : François et Barbara Parcy, ainsi qu'à ses deux grands frères : Elliott et Malo.

ET UN PROMPT RETABLISSEMENT A...



... **Françoise Joubert** de Ste-Marie, hospitalisée pour une intervention chirurgicale à la clinique Rhône Durance d'Avignon. Elle est de retour à son domicile depuis le 15 janvier 2002, après un bref séjour en maison de repos. Tout va bien de toutes façons et comme elle le dit si bien : "on est quand même mieux chez soi !"

A MONTMORIN : les médaillés de l'an 2002 : Raymond Girousse et Gilbert Bégou

Le samedi 21 décembre à Montmorin, la salle du réfectoire ouvrait à nouveau portes et volets pour la cérémonie de remise des médailles d'honneur à deux élus municipaux, deux figures locales : **Raymond Girousse et Gilbert Bégou.**

En présence de Monsieur Lesbros, Sénateur des Hautes Alpes et de Monsieur Giuliani, sous Préfet et Secrétaire Général de la Préfecture de Gap, **Mme le Maire** de Montmorin, a ouvert la cérémonie en rappelant à l'assemblée présente tous les grands chantiers menés à bien « au cours de ces trente années passées au service de la commune, avec des équipes différentes, certes, mais avec toujours le même capitaine (M. Girousse) et son fidèle lieutenant (M. Bégou), à bord du grand navire que représente une petite, une toute petite commune... »

Une rétrospective scrupuleusement réalisée à partir des cahiers de délibération où l'on retrouve l'écriture exceptionnelle de la secrétaire de mairie de l'époque : **Mme Triolaire**, un

panégyrique loin d'être exhaustif et cependant, avec le recul, impressionnant : travaux de réfection sur l'église et le clocher, réhabilitation du four communal, entretien et amélioration des réseaux d'eau



Raymond Girousse a été le maire de Montmorin pendant 30 ans !...

potable et des réseaux d'assainissement, construction de toilettes publiques, travaux dans les bâtiments communaux de l'école et de la mairie, création de la salle polyvalente, installation d'une cabine téléphonique... pour n'en citer que quelques uns, sans parler de la gestion au quotidien et tous ses aléas au prix bien souvent de sacrifices familiaux, il faut aussi le souligner. Madame Aubert a tenu également à saluer le mérite de Monsieur **Razaud**, second adjoint aux côtés de Monsieur Girousse pendant deux mandats non consécutifs : « sa mémoire vive et sa disponibilité restent précieuses aujourd'hui ».

Quant à **Mme Girousse, Mme Bégou, et Mme Razaud** : « Elles ont aussi participé à la vie de la commune, discrètement, tout doucement, sans faire de bruit... »

A cet hommage, M. Lesbros et M. Giuliani se sont associés avec force et conviction en rappelant les qualités humaines qui ont permis à Monsieur Girousse et Monsieur Bégou d'assumer leurs responsabilités efficacement pendant 5 mandats consécutifs : modestie, dévouement, abnégation. Ce fut aussi l'occasion pour ces deux personnalités des Hautes Alpes d'affirmer leur attachement au monde rural, à la France profonde, au sens noble du terme. Un attachement qui trouve aujourd'hui tout son sens dans le cadre du débat parlementaire sur la décentralisation auquel participe Monsieur Lesbros. M. Giuliani l'a quant à lui avoué : "Montmorin fait partie de l'arrondissement « le plus attachant de sa circonscription »".



... et Gilbert Bégou à ses côtés pour l'assister.


MEDAILLES ET... VIN D' HONNEUR

M. Giuliani et M. Lesbros ont ensuite procédé à la remise des médailles d'honneur nationales, régionales et départementales, dans une ambiance à la fois solennelle et détendue : médaille d'or pour M. Girousse qui a été conseiller municipal de 1959 à 1965, puis Maire de 1971 à

2001 et médaille vermeil pour M. Bégou qui a été premier adjoint de 1965 à 2001. Les médailles d'honneur ont ensuite fait place au vin du même nom, non sans que M. Girousse ait rendu un dernier hommage à tous les conseillers qui ont œuvré sur la commune


et rappelé le rôle primordial joué par le Président du Conseil Général de l'époque : M. Lesbros ainsi que par les services préfectoraux.

LA CCVO : une entité à l'intérieur d'un territoire (suite)

<p>Pays siseronais : Gérard Tenoux évoque le changement de président (actuellement M. Daniel Spagnou) qui doit intervenir en janvier 2003.</p> <p>Leader + Afin de participer au GAL (Groupe d'Action Locale) créé dans le cadre de la mise en place du programme Leader +, il a été demandé à la CCVO de désigner un titulaire et un suppléant. Les conseillers ont dési-</p>	<p>gné Gérard Tenoux titulaire et Eveline Aubert suppléante.</p> <p>Contrat Montagne : Au cours de la réunion du 17 décembre, les élus de la CCVO ont validé une convention liant la CCS, la CCIB et la CCVO selon laquelle la participation financière de la CCVO à l'autofinancement du Contrat Montagne s'élève pour l'année 2003 à 374 €.</p> <p>Pour être plus clair, cela signifie que, afin de réaliser ce qu'il</p>	<p>est d'usage d'appeler des économies d'échelle, les techniciens de la Communauté de communes du Serrois travaillent sur des dossiers qui concernent aussi la CCVO et la CCIB.</p> <p>Par ailleurs, une partie du travail ayant été réalisé par le personnel de la CCVO, la CCS, au final va reverser 734 € à la CCVO.</p> 
--	--	--

ET A PROPOS DE

<p>Transport scolaire : En projet : le recrutement à mi-temps (CES) d'un accompagnateur pour le transport des maternelles et des primaires. A l'initiative du maire de l'Epine les Communautés de Communes du Serrois et des Baronnies ont été sollicitées pour une participation financière. Les élus du Serrois et des Baronnies ne souhaitant pas adhérer à cette demande,</p>	<p>une réflexion sur la mise en place d'un syndicat mixte entre les communes de l'Epine, Ribeyret et Montmorin pour la gestion de ce recrutement est en cours.</p> <p>Et enfin un nouveau photocopieur : il était plus que temps !... L'ancien photocopieur ayant définitivement capitulé, il devenait urgent de le remplacer. Le choix des élus s'est porté sur la société Rex Rotari qui offrirait le meilleur rapport qualité prix.</p> <p>LA CCVO vient donc de faire l'acquisition d'un photocopieur Aficio (32 copies/minute avec option triage, agrafage, recto verso...) au prix de 9231 € HT, financé à 50 % grâce au sénateur M. Lesbros (réserve parlementaire).</p>	
--	--	--

<p>Employés intercommunaux : Annick Lebedel n'ayant pas souhaité renouveler son Contrat Emploi Consolidé au sein de la CCVO, c'est dans un premier temps Mme Dewilde de Bruis</p> 	<p>qui a été recrutée pour la remplacer. Cette dernière ayant décidé de rompre son contrat prématurément, c'est finalement Mlle Sandra Pot de Mirabel aux Baronnies qui assure depuis le 13 janvier 2003 l'entretien des locaux</p>	<p>publics de la vallée et la surveillance de la cantine à l'école de Montmorin.</p> <p>Mlle Pot est employée en Contrat Emploi Solidarité (financé à 90 % par l'état) et occupe un studio à Ste-Marie. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.</p>
--	---	---

"AHUANA" : une association qui gagne à être connue...

...et des ramifications jusque dans la vallée de l'Oule.

Le 28 décembre 2002, comme annoncé dans le précédent Fil de l'Oule, avait lieu à Montmorin le tirage d'une tombola au profit de l'association Ahuana.

Le tapis, fabriqué artisanalement par les indiens quechua de Calpi, dans la Cordillère des Andes, en Equateur, a été gagné par Maëva Bas de Veynes et l'écharpe (lot de consolation) par M m e Merroud

du village d'Etoile.

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir cette association à travers son porte parole et créateur **Pierrick Van Dorpe**, qui est le frère de **Chantal Raymond** de Montmorin (Et oui, c'est quand même pas tout à fait par hasard !)



Pierrick, à droite sur la photo, a décidé de "tisser" des liens entre deux continents, deux cultures.

"AHUANA" : un petit mot qui en dit long...

"Ahuana" est un mot quechua, cette langue parlée par les paysans des Andes, en Bolivie, au Pérou, en Equateur. Il signifie "tisser" et il est bien caractéristique de ces hommes et de ces femmes qui pratiquent l'art du tissage dans les hauts plateaux de la Cordillère, ne serait-ce que pour fabriquer leurs ponchos aux couleurs

de leurs villages. La montagne, elle-même est un immense patchwork de formes et de couleurs différentes suivant les cultures des champs. Mais si ce mot a été choisi par Pierrick, c'est parce que cet humaniste et homme d'église souhaitte, au delà de son engagement religieux, mais aussi dans le ca-



"AHUANA", un défi à relever sur le terrain...

Installé à Calpi, en Equateur depuis 1999, il met depuis, toute son énergie au service de la population indigène locale confrontée à un cruel dilemme : mettre en place rapidement des solutions économiques durables en réponse à la crise qui sévit



dans tout le pays, ou perdre

définitivement et dans les quelques années à venir son identité, c'est à dire son rapport intime avec "Pachama", la terre mère qui donne la vie et qui nourrit, une identité d'ailleurs déjà tellement fragilisée par 3 siècles de domination hispanique.

Rappel historique

Le royaume de Quito, capitale de l'Equateur, a été conquis par l'Inca **Huayna Capac** au milieu du XV^{ème} siècle. La domination inca ne durera que 60 ans environ, jusqu'en 1532, date du début de la colonisation espagnole. En 1882, le Général Antonio José de Sucre s'impose face aux Espagnols. Le 13 mai 1830, est proclamée la République libre et indépendante de l'Equateur.

Mais, ce que les Européens ignorent totalement aujourd'hui, c'est que finalement certaines choses n'ont pas changé depuis : les **Quichuas** (descendants des Incas), victimes de massacres au cours des conquêtes espagnoles, représentent toujours la partie de la population la plus pauvre du pays face aux grands propriétaires "d'Haciendas" de la côte.



d'hui, c'est que finalement certaines choses n'ont pas changé depuis : les **Quichuas** (descendants des Incas), victimes de massacres au cours des conquêtes espagnoles, représentent toujours la partie de la population la plus pauvre du pays face aux grands propriétaires "d'Haciendas" de la côte.

Quelques données économiques

- Une dette publique vertigineuse (13,5 milliards de dollars, 90 % du Produit Intérieur Brut)
- Un taux de chômage de 50 %

- Un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable
- 64 % des enfants ne sont pas scolarisés
- 70 % de la population n'a pas accès aux soins médicaux.

Les projets de Pierrick :

Pour lutter contre les effets pervers de cette situation dramatique, à savoir : malnutrition, augmentation de la mortalité infantile, exode vers les villes s'accompagnant de la disparition de savoir faire ancestraux (comme par exemple les médecines naturelles), Pierrick et toute son équipe, tente de mettre sur pieds une multitude de projets :

- Des projets de type productif : micro entreprises dans le secteur artisanal : ateliers de fabrication de chapeaux, sacs, confiture de carottes,... projets d'irrigation, de manière à générer un fond qui pourra ensuite être investi dans :
- des projets de type édu-

catif et de santé (valorisation des médecines traditionnelles et plantes médicinales...)

Parmi les réalisations concrètes, on retiendra : l'acquisition d'un moulin électrique qui évite aux communautés indigènes de longs déplacements pour mouler le grain récolté.

LA CCVO : une entité à l'intérieur d'un territoire

Site pilote d'agriculture durable : une chance pour la vallée de l'Oule

Le 17 décembre, les élus ont validé une convention selon laquelle, la participation financière de la CCVO à l'autofinancement du site pilote d'agriculture durable s'élève à 135 € pour l'année 2003. Cette somme sera versée à la Communauté de Communes du Serrois, qui est le chef de file de l'opération pour le compte de la CCVO et la CCIB.

La Vallée de l'Oule fait en effet partie du périmètre pilote pour des projets locaux d'agriculture durable.

A ce titre, elle bénéficiera, à terme, d'un cofinancement Etat / Région qui lui permettra de mettre en place sur son territoire des actions (programmées au cours de diverses rencontres réunissant élus, acteurs locaux, agriculteurs...) susceptibles d'y pérenniser l'activité agricole. Les Hautes Alpes est le seul département de la Région PACA qui comptabilise deux périmètres (ou sites) pilotes d'agriculture durable : le site du Serrois-Baronnies-Oule et le site du Champsaur-Valgodemar (parmi

les huit mis en place sur la région PACA).

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dont une à Bruis, en date du 5 décembre 2002 au cours de laquelle l'équipe d'animation du site (techniciens de la Communauté de Communes du Serrois et de la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes) est venue présenter l'état des lieux du territoire en matière d'agriculture.

L'enquête réalisée par ces techniciens a permis de dégager trois tendances dans ce secteur d'activité :

45 % des exploitations répondent à un souci de production. Elles sont gérées par des chefs d'entreprise à part entière ayant une démarche de qualité. 42 % des exploitations sont « patrimoniales », s'appuyant sur des valeurs rurales liées au territoire. Enfin, 13 % des exploitations concentrent leur activité sur la valorisation des produits, la maîtrise de l'aval, avec une recherche encore plus poussée de la qualité.

De la confrontation de ces trois tendances aux trois critères de durabilité de l'agriculture, à savoir : l'environnement, l'économie et le social, il ressort que :

Pour ce qui concerne l'environnement, les pratiques de l'agriculture sur le territoire Serrois-Baronnies-Oule sont très peu polluantes. A noter tout de même que, malgré un cahier

des charges relativement strict, une pollution micro biologique est observée dans les zones d'élevage du Buëch. La progression des friches du fait de la diminution de l'activité agricole constitue par contre une pollution paysagère à ne pas négliger et qui inquiète de plus en plus les élus du territoire. La loi sur l'eau est égale-

ment perçue comme le défi à relever dans les années à venir. D'un point de vue économique, l'étude fait ressortir de façon évidente la faiblesse des revenus disponibles et une forte dépendance aux aides pour la majorité des exploitations.

Socialement, l'intégration est variable selon les types d'exploitation.

Les exploitations de type patrimonial, largement représentées sur le territoire (42 %) sont d'une importance primordiale car elles assurent le maintien du tissu rural sur le territoire. Mais s'agissant d'une population relativement âgée, se pose le grave problème de l'avenir de ces exploitations.

Par ailleurs, des entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs locaux divers, pas forcément agriculteurs (élus, associations, professions diverses...). Tous sont unanimes sur l'avenir de l'agriculture sur ce territoire et l'expriment d'une seule voix : "Il est impossible d'imaginer ce territoire sans agriculture".

"Il est impossible d'imaginer notre territoire sans agriculture"

EOLIENNES : UNE ETAPE DECISIVE

Au fil des réunions, l'idée d'un partenariat avec une société privée a pris forme et pourrait être envisagée par les élus. Maïa Sonnier, une société lyonnaise s'étant spontanément manifestée pour investir dans le projet et dans les limites autorisées par la loi, les conseillers réfléchissent à cette proposition et aux conditions précises d'un tel partenariat.

Les services juridiques du conseil Régional, et de la préfecture travaillent actuellement sur la question et étudient toutes les formes de montages juridiques possibles. (GIP, Syndicat Mixte, SEM, partenariat régi par conventions, DSP,...)

Depuis le début du mois de février, les réunions s'enchaînent à un rythme de plus en plus soutenu. Les élus tiennent bon ! Le samedi 1er février, Gérard Tenoux, Eveline Aubert et Jean-Louis Corréard étaient à St Dizier pour informer les conseillers municipaux de St Dizier et de Valdrôme de l'état d'avancement du projet. Le 4 février ils étaient reçus en Préfecture, avec notamment des représentants de la Trésorerie Gé-

nérale et des responsables de la répression des fraudes.

Le 7 février, une réunion inter-municipale se tenait à Montmorin. Cette rencontre a donné lieu à un débat très riche entre les conseillers municipaux de Ste-Marie, Bruis, Montmorin et les maires des communes drômoises voisines. Un seul regret : l'absence du maire de La Charce et de ses adjoints qui avaient été invités, au même titre que ceux de St Dizier et Valdrôme.

Parallèlement, et à la demande du Vice Président de la Région Christian Gaglia, les élus (Eveline Aubert, Gérard Tenoux et Jean-Louis Corréard) se sont déplacés à Marseille à l'Hôtel de la Région pour présenter le projet au conseiller du Président Michel Vauzelle et à différents chefs de service qui ont d'emblée confirmé la volonté de la Région de s'impliquer fortement dans le développement des projets éoliens portés par des collectivités dans le cadre de l'aménagement du territoire.

La pré étude faune flore,

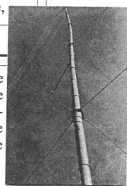
réalisée par la Société Alpine de Protection de la Nature a identifié sur le site une espèce protégée : le papillon APOLLON. Or, si cet espèce est actuellement menacée de disparition, cela n'a rien à voir avec d'éventuelles éoliennes mais du fait de la progression des friches sur le site. La création d'un sentier botanique et l'utilisation de l'espace à des fins pastorales pourraient être associées à l'exploitation du potentiel éolien. Deux façons intel-

ligentes d'amortir le coût des pistes forestières. Une étude foncière sera également nécessaire. Au cours de la réunion du 23 janvier avec la SAFER, les conseillers ont décidé de mandater celle-ci comme opérateur foncier. Il sera proposé aux différents propriétaires fonciers des échanges avec des terrains communaux.

Réponse à un rumeur :

Il est à préciser dès à présent que la construction des éoliennes ne se fera que sur des terrains communaux ce qui enlèvera toute ambiguïté sur un quelconque enrichissement personnel.

Les éoliennes à la rescousse d'Apollon !!!...



CAMPAGNE DE MESURE DES VENTS

Des nouvelles du mât de mesure :

Au mois de novembre, la foudre a endommagé certains éléments de mesure du mât. En conséquence, les données du mois en question ne sont pas exploitables.

Une déclaration de sinistre a été adressée à l'assurance AXA. La réparation effectuée par le bureau d'étude Forclum Ingénierie s'élève à 5 100 € HT.

"AHUANA", un espoir pour tout un peuple...

A Calpi, à 3000 m d'altitude, ce prêtre passionné de BD (et du Bon Dieu) espère pour l'avenir de ce peuple désireux d'accéder à une réelle dignité : le lever du soleil.

Par l'intermédiaire de sa sœur Chantal, l'association Ahuana a aujourd'hui "tissé" sa trame jusque dans la vallée de l'Oule où le 28 décembre s'est exprimée la solidarité à

la cause des indiens de la Cordillère des Andes. Pour tout contact avec l'association (abonnement au journal Ahuana, soutien,...) s'adresser à :

**Pierrick Van Dorpe
4, rue Bourbon
60860 PISSELEU**

**Ou
Apartado 06 01 36
Riobanda
Equateur**

**E - m a i l :
pierrickvandorpe@hotmail.com**

AVIS DE DECES

Augusta Ferrero, née Lombard, s'est éteinte le 14 février à son domicile de Montmorin. Elle allait avoir 90 ans.

Très entourée par ses proches elle a choisi le jour de la St Valentin pour rejoindre son époux Jean Ferrero décédé en 1994. Augusta et Jean avaient tenu le bar restaurant du village pendant de nombreuses années. Augusta, que tout le monde ici appelait "Gusta" emporte avec elle toute une "tranche" de vie montmorinoise, une époque dont les chasseurs et pêcheurs de la vallée se souviendront longtemps avec nostalgie.

Ses obsèques ont été célébrées le 15 février à 10 h en l'église de Montmorin.

A toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

C'est également au moment où nous nous apprêtons à imprimer ce numéro que nous apprenons avec une vive émotion le décès de Jocelyne Truphémus, Maire de Ribeyret. Avec un dynamisme et un enthousiasme qui ne laissait rien paraître, Jocelyne a mené un combat, son combat contre la maladie pendant de très longues années.

Les élus de la CCVO ont pu apprécier ses qualités humaines en travaillant souvent à ses côtés puisqu'elle était aussi Présidente de la Communauté de Communes des Baronnies.

Aujourd'hui, après avoir donné toute son énergie et toute la passion qui l'animaient aux siens et à la collectivité, Jocelyne, à l'âge de 50 ans a enfin trouvé le repos.

Alors qu'elle tire sa révérence, nous la saluons sans larmes afin que la gaieté qui la caractérisait continue de rayonner en chacun de nous.

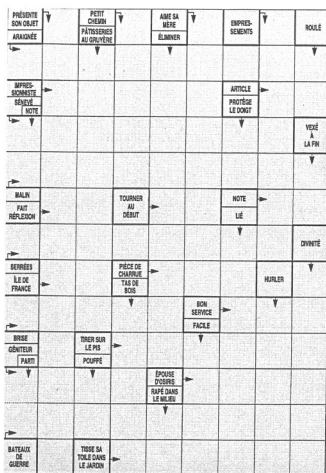
Ses obsèques ont eu lieu le lundi 10 février en l'église de Ribeyret.

A toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

LE MOT CROISE DU CACT

Pour ceux qui le souhaitent, il est encore possible d'envoyer les grilles du mot croisé (concours lancé dans le fil de l'Oule n° 26) à : CCVO 05150 BRUIS et ce avant le 31 mars dernier délais.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n° 27



BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :

Année 2003 - Numéro 28

Janvier - Février



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule...

L'édito

On entend beaucoup parler aujourd'hui de décentralisation et des collectivités, qu'elles soient locales ou territoriales attendent avec impatience les premières mesures espérant que l'état, en déléguant des compétences supplémentaires n'oublie pas de les assortir des moyens financiers correspondants. Gaston Defferre en 1981 avait lancé la "première étape", on dira, de décentralisation et les régions se sont vues dotées de pouvoirs et de

moyens, puis sont apparues les communautés de communes qui, elles aussi se sont vues attribuer des pouvoirs et des moyens. Mais on est obligé de constater aujourd'hui que si les devoirs des communautés de communes vont croissant, les moyens financiers ne suivent plus, quand ils ne sont pas revus à la baisse.

Comment alors réaliser sans moyens financiers ?

Pour les communes également on a vu les

choses se compliquer : un dossier de demande de subvention est très complexe. Pour obtenir des taux intéressants (70 ou 80 %) il faut solliciter l'Etat, la Région, le Département, l'Europe et la communauté de communes. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir les délais de commencement des travaux atteindre deux ans, parfois plus. Les charges des communes augmentent sans que la dotation de l'Etat suive.

Le saviez-vous ?

Dépenses obligatoires pour la commune de Buis	1993 (date de men- élction)	2003
Aide sociale	606 €	2 272 €
pompiers	530 €	2 272 €
Frais postaux	gratuité	758 €

Il est tout l'enjeu de cette nouvelle étape de décentralisation annoncée. Il faudra que tous les élus, et surtout ceux des petites communes soient extrêmement vigilants à toute nouvelle réforme s'ils souhaitent maintenir un taux d'imposition raisonnable sur leurs communes.

Dans ce numéro :

Editorial	P. 1
Les orientations de la CCVO	P. 2 à 4
La vie locale	P. 5 à 8
Culture	P. 9 à 11
Diversissement	P. 12

Sommaire :

Éoliennes : une étape décisive	p.2
Des médailles pour Raymond Grousse et Gilbert Bégou	p. 5
Ahuana, une association qui œuvre sur le terrain en Equateur. Le lien avec la Vallée de l'Oule ?	Voir p. 9